

**EPREUVES DE LA SELECTION PROFESSIONNELLE  
D'ACCES AU CORPS DES INGENIEURS DE LA NAVIGATION AERIENNE  
DE L'AVIATION CIVILE**

	<b>Coefficient</b>	<b>Durée</b>
<b>1° Epreuve orale circulation aérienne :</b> Présentation d'un exposé sur un thème général choisi parmi trois sujets tirés au sort, suivi de deux séries de questions associées au thème choisi, puis balayant plus largement les connaissances requises.	1	45 mn Prépa : 15 mn
<b>2° Epreuve orale d'anglais</b>	1	20 mn Prépa : 15 mn

---

Sont déclarés admis les candidats qui obtiennent une moyenne au moins égale à 10/20 à chacune des épreuves orales.

**ANNEXE**  
**PROGRAMME DE LA SELECTION PROFESSIONNELLE D'ACCES AU**  
**CORPS DES INGENIEURS DE LA NAVIGATION AERIENNE**  
**DE L'AVIATION CIVILE**

**1- *Connaissance de la circulation aérienne***

- a) Organisation des services de l'aviation civile ;
- b) Règles de l'air ;
- c) Les services de la circulation aérienne ;
- d) Les procédures pour fournir les services de la circulation aérienne ;
- e) La phraséologie ;
- f) Systèmes et équipements des organismes de contrôle en route et d'approche ;
- g) L'organisation de l'écoulement du trafic dans le cadre européen et national ;
- h) Structures assurant l'information aéronautique ;
- i) Structures assurant la compatibilité CAM/CAG ;
- j) Les nuisances aéronautiques et les moyens de lutte ;
- k) La prévention du péril animalier ;
- l) Les procédures d'approche et de départ aux instruments ;
- m) Les servitudes aéronautiques et radioélectriques ;
- n) Les incidents de la circulation aérienne.

**2- *Anglais***

- a) Connaissances en anglais général ;
- b) Connaissances en anglais aéronautique.